

Maison de l'Emploi Sarthe Sud

EDITORIAL

Avec l'équipe de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud, nous étudions régulièrement les statistiques de l'emploi qui nous sont transmises par Pôle Emploi.

En ce milieu d'année 2011, nous sommes soulagés de constater, comme vous, que le nombre de demandeurs d'emploi commence à régresser, plus particulièrement chez les jeunes de moins de 25 ans et chez les femmes.

Nous constatons aussi que la situation reste fragile et nous relevons avec préoccupation la détérioration de la situation des demandeurs d'emploi de + de 50 ans. Ainsi, ce sont 959 personnes de cette tranche d'âge qui sont inscrites en catégorie A auprès de Pôle Emploi à fin avril 2011.

La bataille pour l'emploi est un combat permanent pour lequel l'activité économique et la croissance sont les meilleures armes.

Ce sont les entreprises qui créent l'emploi et la mission des opérateurs et acteurs publics qui interviennent dans ce domaine doit se situer résolument en facilitateur de recrutement pour les entreprises qui le peuvent. Le rapprochement de l'offre et de la demande relève de la mission de Pôle Emploi et l'action de la Maison de l'Emploi doit s'amplifier à travers son rôle de coordonnateur, d'ensemblier et facilitateur de la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire Sarthe Sud.

Avec l'année 2011, le Maison de l'Emploi s'est lancée dans son deuxième plan d'actions qui couvre la période 2011/2014.

Après la première période de mise en place qui vient de s'achever, il s'agira pour nous d'intensi-

fier les partenariats autour de thèmes stratégiques dont notre territoire a besoin pour se développer. Que ce soit par une meilleure connaissance de ses atouts par un diagnostic territorial approfondi, comme celui publié en début d'année, mais aussi à travers une mobilisation des opérateurs sur les clauses sociales dans les marchés publics, la croissance verte, la GPEC-T, les plateformes travailleurs handicapés, la promotion de la création d'entreprise, notre mission se positionne sur des sujets structurels nécessitant des réponses collectives.

Avec la Maison de l'Emploi, grâce à l'appui de l'Etat, les collectivités locales (Conseil Général et Communautés de Communes) se sont dotées d'un outil partagé pour développer une politique territoriale autour de thèmes fondamentaux qui constituent le socle de l'apport des pouvoirs publics à un emploi dynamique sur le territoire.

Nous souhaitons encore plus faire de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud ce lieu privilégié de partenariats à partir duquel les énergies se mobilisent au profit de l'activité économique et du retour à l'emploi du plus grand nombre.



Louis-Jean de Nicolay
Président de la Maison
de l'Emploi Sarthe Sud
Vice-président du
Conseil Général

Sommaire

Une équipe au service du territoire	2
Rapport financier 2010	3
Une fréquentation grandissante	4
Des rendez-vous destinés au public	5
Actions collectives 2010	8
La MDE Sarthe Sud dans les médias	15
Nos points relais	16

Une équipe au service du territoire

À ce jour, l'équipe Maison de l'Emploi Sarthe Sud est composée de :



Franck BRETEAU
Directeur
franck.breteau@cg72.fr



Corinne MENET
Responsable administratif et comptable
corinne.menet@cg72.fr



Jérôme DUPRÉ
Chargé de projet
jerome.dupre@cg72.fr



Jean-François LETHIELLEUX
Chargé de projet
jean-francois.lethielleux@cg72.fr



Françoise LEVRARD
Chargée d'accueil et d'animation
francoise.levrard@cg72.fr



Isabelle CHAUVEAU
Chargée d'accueil et d'animation
isabelle.chauveau@cg72.fr



ZA « La Martinière » Route du Mans
72300 SABLÉ-SUR-SARTHE
Tél. : 02.43.92.67.10 - Fax : 02.43.92.73.44
mde.sarthesud@orange.fr - www.maisondeemploi-sarthesud.fr
Antenne : 3 rue Nicolas Appert – 72200 La Flèche
Tél. : 02.43.94.78.28 – Fax : 02.43.48.13.94

Rapport financier 2010

Compte annuel 2010

(proposé par le Conseil d'Administration à l'issue de sa réunion du 24 mai 2011)

	2010	2009
Charges d'exploitation	357 600	236 256
Produits d'exploitation	482 856	390 712
dont subvention État	309 741	
dont subvention Conseil Général	148 818	
dont subvention ADEME (fillière bois)	24 000	
Produits Financiers	2 756	4 269
Résultat (solde créditeur = excédent)	128 012	

Détail des charges d'exploitation	357 600
Actions	213 379
dont actions collectives	133 164
dont accueil / animation Cyberbase	80 215
Dépenses transversales aux actions	144 221
dont fonctionnement	144 221

Une fréquentation grandissante

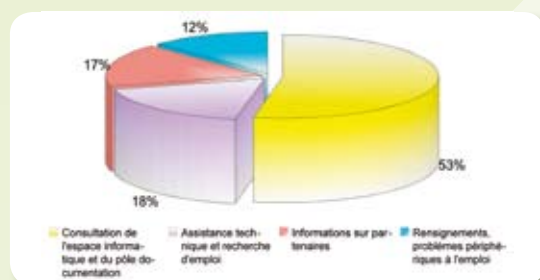
En 2010, les services de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud ont été largement sollicités par les demandeurs d'emploi, salariés et partenaires.

Au total, 10 180 services « accueil et orientation de 1^{er} niveau » ont été rendus sur les sites de Sablé et La Flèche.

C'est environ 25 % de plus qu'en 2009.

Le site de La Flèche est désormais bien installé et intégré auprès des partenaires, des demandeurs d'emploi et salariés.

Voici la répartition des services rendus :



Consultation de l'espace informatique et du pôle documentation	5216
Assistance technique et recherche d'emploi	1741
Informations sur partenaires	1655
Renseignements, problèmes périphériques à l'emploi	1224

Un peu plus de la moitié des consultations informatiques concernent les offres d'emploi (recherches, CV, lettres de motivation...) et le reste est partagé sur la formation et la création d'entreprise.

Depuis Mars 2010, La Maison de l'Emploi compte 9 points relais répartis sur le territoire comme suit :

- Le Grand-Lucé
- Roëze-sur-Sarthe (déménagement sur La Suze sur Sarthe en 2011)
- Malicorne-sur-Sarthe
- Brûlon
- Loué
- La Chartre-sur-le-Loir
- Cérans-Foulletourte
- Le Lude
- Aubigné-Racan (ouverture en mars 2010)



Les points relais ont, à eux seuls permis d'accueillir 2 587 personnes. C'est environ 7 % de plus qu'en 2009.

Au total, le dispositif de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud a permis d'accueillir 6 313 personnes qui ont profité de l'espace informatique et du pôle documentation, demandé une assistance technique à la recherche d'emploi, sollicité des informations sur les partenaires ou obtenu des éléments de réponse sur des sujets périphériques à l'emploi.

Des rendez-vous destinés au public

Les Permanences Création / Reprise d'entreprise

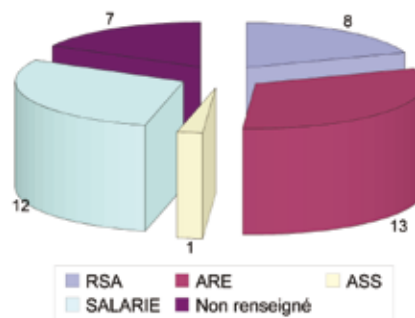
La Maison de l'Emploi Sarthe Sud propose des permanences sur la création d'entreprise (rendez vous individuel) en local. Plusieurs partenaires ont participé à la mise en place de ces rendez-vous à savoir : AFPA, CCI, ADIE, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, et Clés en Mains 72.

Ces entretiens permettent à toute personne d'obtenir des conseils sur un projet de création et d'être orientée si besoin vers les organismes les plus adaptés afin d'obtenir une aide dans la construction de son projet dans le temps et bénéficier éventuellement d'un accompagnement par un service spécialisé.

À raison de 3 permanences par mois, les jeudis après-midi, en 2010, nous avons reçu 52 personnes en entretien individuel sur 21 permanences assurées sur Sablé, La Flèche. **Sur ces 52 personnes, 8 étaient des bénéficiaires du RSA.**

Pour le premier semestre 2011, 35 personnes ont déjà été reçues en entretien individuel, et nous avons dû ajouter des dates supplémentaires dans nos permanences pour faire face à la demande.

Situation des personnes en RDV Création d'entreprise



Ressources bénéficiaires		Sablé	La Flèche	Total
	RSA	3	5	8
	ARE	8	5	13
	ASS	1	0	1
	SALARIE	6	6	12
	Non renseigné	12	6	7

Présence des partenaires au sein de la MDE en 2010

La Maison de l'Emploi met à disposition des ses partenaires, des bureaux ou salles de réunion à Sablé et la Flèche pour toute action en lien avec l'emploi, la formation et la création d'entreprise.

La MDE dispose de salles de réunion à la Flèche et à Sablé et sur ce dernier site, elle met également à disposition des bureaux pour des entretiens individuels.

Au total, plus de 25 structures et organismes ont sollicité nos services afin de mener à bien leurs missions sur le territoire Sarthe Sud.

Au total, 563 demi-journées ont été réservées pour l'occupation des bureaux et salles de réunion sur 2010.

Dans le détail, nous comptabilisons 406 demi-journées réservées sur Sablé et 157 demi-journées réservées sur la Flèche.

Les structures ayant bénéficié de ce service en 2010 sont :

FONDES	IME VAL DE LOIR
RILE	ADIE
INSPECTION DU TRAVAIL	OPCALIA
CCI	AGEFOS
CMA 72	ERAS CONSULTANT TH
CNAM	RWF Action Agefiph
GRETA	CIDFF
AFPA	POLE EMPLOI
CAP EMPLOI	MISSION LOCALE
VIA FORMATION	MFR VERNEUIL VAE
FONGECIF	ALTEDIA
RELAJ EMPLOI	CONSEIL GENERAL
CLES EN MAINS 72	

Certains partenaires témoignent du service apporté :

CAP EMPLOI

Dans le cadre de sa mission, cap emploi accueille et accompagne en entretien de proximité sur le bassin d'emploi, des personnes bénéficiaires de la loi du 11 février 2005 rencontrant des difficultés de déplacement du fait de leurs contraintes physiques ou bien sans moyen de locomotion.

Nous déroulons ces entretiens de proximité depuis 2006 au sein de la MDE à Sablé. La configuration des locaux (salle de réunion et bureau) nous permet de mettre en œuvre notre offre de service :

- accueil des personnes en information collective, le matin (groupe de 7 personnes)
- entretien individuel diagnostic et suivi l'après midi.

L'accueil personnalisé au sein de la cyberbase est un atout sur lequel nous nous appuyons pour son :

- espace documentaire sur tous les acteurs sociaux et économiques du bassin
- outil informatique permettant aux personnes de mener leur recherche d'emploi, d'informations sur les métiers etc.

La collaboration MDE SARTHE SUD/CAP EMPLOI se prolonge par l'implication de CAP EMPLOI dans les comités de pilotage des Plateformes Travailleur Handicapé de Sablé et depuis 2011 celle de Val de Loir.

Cap Emploi assure dans ce cadre le support opérationnel terrain auprès des employeurs adhérents de la Plateforme TH.

Isabelle Gouaux, CAP EMPLOI



AFPA

Les actions que nous menons au sein de la MDE consistent principalement à recevoir des candidats à la création d'entreprise, qu'ils soient demandeurs d'emploi ou salariés.

Nous recevons les personnes pour les aider à identifier ce qui, le plus souvent, n'est encore qu'une idée.

Nous avons en règle générale un entretien d'une heure où la personne expose son idée ou projet ; cela va consister immédiatement à vérifier si cette personne a les compétences requises, et à valider les aspects de professions réglementées.

L'étape suivante consiste à valider le niveau de maturation du projet et nous assure de l'avancement des démarches effectuées. Il s'agit de déterminer où en est le porteur de projet dans son avancement.

Une autre étape consiste à orienter le candidat vers la structure d'aide à la création (ou reprise) la mieux adaptée pour lui permettre de poursuivre ses démarches.

Notre état d'esprit est de faire émerger des solutions lorsque le candidat semble bloquer suite à une démarche erronée ou un rendez-vous qui n'a pas permis de faire avancer le projet.

Parfois il y a juste à recentrer, rediriger et préconiser de s'orienter de telle ou telle façon.



Globalement on pourrait résumer en indiquant qu'il s'agit de valider l'avancement et la faisabilité du projet, ce sont des maîtres mots.

Nous allons aussi préconiser très fortement, quelles que soient leurs compétences et parcours professionnels, un accompagnement, et ce par un ou des acteurs professionnels du monde de l'entreprise.

Nous aborderons également les forces et faiblesses du porteur, et dès lors que des aspects peuvent s'avérer pénalisant ou que des compétences manquent notoirement il sera aussi suggéré d'envisager telle ou telle formation avant de démarrer le projet entrepreneurial.

En terme de permanences, nous intervenons régulièrement sur les villes de Sablé et La Flèche pour ce qui concerne la MDE Sud Sarthe.

L'avantage de ces permanences est que le porteur de projet est dans son environnement local, ce qui peut changer l'approche, car il se sent chez lui.

Et puis il faut conseiller au plus près des territoires dès lors que ces projets ou initiatives se situent sur ces territoires concernés.

Gildas HUBERDEAU, AFPA

ALTEDIA

Toutes les semaines, depuis septembre 2010, ALTEDIA intervient dans les locaux de la Maison de l'Emploi du Sud Sarthe pour accompagner des salariés lors d'un Plan de Départs Volontaires mis en place par une entreprise sabolienne. À l'issue de leur départ, les candidats continuent d'être accompagnés dans le cadre du Congé Reclassement.

Le fait d'intervenir dans les locaux de la Maison de l'Emploi permet pour les candidats :

- Lors de la phase de réflexion, de rencontrer un consultant hors de leur lieu de travail et de conserver la confidentialité de leurs démarches,

- D'être dans un espace où de la documentation est à leur disposition pour accomplir des démarches personnelles, en toute tranquillité et confidentialité. Cela permet également à ceux ne disposant pas d'outil informatique à leur domicile de travailler leurs candidatures, de consulter et de répondre à des offres par internet, grâce à la cyberbase.

- D'être reçus après leur départ de l'entreprise dans des locaux qu'ils connaissent et proche de leur domicile.

Françoise AMY, ALTEDIA

Maison Familiale Rurale Verneil le Chétif – Dispositif VAE sur le territoire Sarthe Sud

Depuis le mois de Mars 2010, le Conseil Régional des Pays de la Loire anime un dispositif permettant l'accès à l'information sur la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**. Il doit permettre à toute personne, souhaitant valider une expérience en obtenant une certification reconnue, de trouver sur son territoire des possibilités d'accéder à l'information et le conseil sur son projet VAE. Le Réseau de Personnes Ressources existait déjà avant 2010, mais la volonté a été de rendre ce service plus accessible pour les personnes intéressées.

Maxime LEPLAT, formateur et chargé de mission à la MFR de Verneil le Chétif, mais également **personne ressource en VAE** chargée de l'information et du conseil sur la Zone Emploi Formation Sarthe Sud revient sur les raisons de ce partenariat avec la MDE :

« Travailler sur le territoire, c'est ce que nous savons faire en Maison Familiale. C'est donc tout naturellement, qu'à l'automne 2009, lorsque nous avons pris connaissance du projet, que nous avons rencontré M. BRETEAU afin de solliciter la MDE. Nous étions à la recherche de lieux qui nous permettraient d'assurer nos prestations au plus proche de la demande à savoir, des Informations Collectives ainsi que des Entretiens Individuels. »

La Maison de l'Emploi nous proposait ces conditions d'accueil en mettant à notre disposition salle de réunion et bureau ainsi que quelques commodités (accès Internet, matériel de bureautique) sur Sablé sur Sarthe ainsi que sur la Flèche.

D'autre part, nous pouvons également solliciter les locaux des points relais des Communautés de communes qui maillent le territoire.

Notre action de service est une action de proximité ! et la Maison de l'Emploi Sarthe Sud contribue à la rendre accessible au public.



Maxime LEPLAT



CLAUSES SOCIALES

La commande publique a représenté plus de 81 milliards d'euros en 2009 au niveau national. Elle peut (et doit) être mobilisée pour lutter contre le chômage. A l'énoncé de ce chiffre, on mesure toute l'importance d'une mise en oeuvre, dans les marchés publics, des clauses sociales, qui permettent de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi.

Les Maisons de l'Emploi, au niveau national, ont développé un savoir faire et un réseau de facilitateurs. En Sarthe, les trois MDE ont mutualisé leurs compétences, à travers trois facilitateurs. Sur notre territoire Sarthe Sud, cette action a été lancée en 2009 par une collaboratrice de la MDE qui a quitté notre structure, l'activité ayant été reprise début 2011 par Jean François LETHIELLEUX.

Objectifs

Intervenir auprès des donneurs d'ordres en amont de la rédaction des appels d'offre publics pour qu'ils réservent sur certains lots une partie des heures travaillées à des personnes en difficulté. L'insertion devient donc une condition incontournable du marché pour les entreprises qui souhaitent répondre à l'appel d'offre.

Le facilitateur de clauses sociales (**) de la MDESS a pour rôle de :

Conseiller les élus et maîtres d'ouvrages en amont de leur projet

Conseiller les techniciens chargés de passer les marchés publics notamment dans la rédaction des clauses.

Conseiller les entreprises qui souhaitent répondre à un appel d'offre.

Aider les entreprises attributaires à remplir leurs obligations et à embaucher des personnes éligibles à la clause sociale.

Contrôler la réalisation des heures d'insertion

Public visé

Demandeurs d'emplois en difficulté, et notamment les bénéficiaires du RSA.

Modalités

Sensibilisation des donneurs d'ordres publics au sujet des clauses sociales. Assistance aux services techniques et service des marchés publics pour la rédaction des clauses.

Résultats 2010

Insertion d'une clause sociale dans les pièces du marché du Centre d'Hébergement Educatif et Sportif de la Monnerie (CHES) par la Communauté de Communes de La Flèche. (chantier actuellement en cours de réalisation : 219 heures prévues).

Insertion d'une clause sociale dans les pièces du marché concernant la viabilisation du Loirécopark de Vaas par le Syndicat de Développement Economique du Sud Sarthe (SDESS). (Les entreprises ont été choisies en mai 2011 mais les travaux n'ont pas encore démarré : 4847 heures d'insertion prévues).

En cours

Signature prévue très prochainement d'une Convention de partenariat avec la Communauté de Communes et la ville de Sablé sur Sarthe.

Convention de partenariat à l'étude avec la Communauté de Communes et la ville de La Flèche.

Convention de partenariat envisagée avec Sarthe Habitat au niveau départemental.

Clauses sociales rédigées pour l'appel d'offre du Pôle d'Echange Multimodal de Sablé sur Sarthe (578 heures prévues).

Démarches engagées avec l'Hôpital du Lude pour l'extension/ aménagement de l'hôpital.

(*) Etat + collectivité territoriale. Source observatoire économique de l'achat public.

(**) Le terme facilitateurs de clauses sociales a été déposé à l'INPI par l'Alliance Villes Emploi (réseau des Maisons de l'Emploi).





Emmanuel FERRARO

Directeur du Syndicat

de Développement Économique du Sud Sarthe (SDESS)

INTERVIEW

Pourriez-vous nous rappeler en quelques mots ce qu'est le projet de zone d'activité LOIRECOPARK ?

Le SDESS a été créé fin 2005, dans un contexte de fermeture par le Ministère de la Défense de l'ancien entrepôt de munition de Vaas – Aubigné Racan et de plusieurs plans sociaux sur le secteur (850 emplois perdus en 5 ans). Le projet LOIRECOPARK s'inscrit donc en réaction à ces événements afin de recréer de l'emploi local mais avec une ambition de réindustrialisation d'envergure. Les parcelles qui sont proposées aux entreprises vont de 2/3 hectares à 45 hectares. Il s'agit d'un parc d'activité d'intérêt départemental (200 hectares) embranché fer que la vocation à attirer de gros investisseurs et à développer des projets, notamment autour de la filière bois (195 000 ha de Forêt à proximité).

Connaissiez-vous les clauses sociales avant de rédiger l'appel d'offre de viabilisation de la zone d'activité LOIRECOPARK, et comment en êtes-vous venu à insérer une clause sociale dans votre appel d'offre ?

J'avais effectivement entendu parler des clauses sociales dans les appels d'offre publics sans avoir jamais eu à les mettre en œuvre. Pour la Présidente du Syndicat, Béatrice PAVY, qui est aussi vice Présidente du Conseil Général et Présidente de la Commission de Solidarité en charge des bénéficiaires du RSA, il était évident que ce chantier de grande envergure puisse aussi permettre l'accès à l'emploi de personnes en situation d'insertion.

En quoi le fait de travailler avec la Maison de l'Emploi Sarthe Sud a-t-il été déterminant dans votre décision d'insérer une clause sociale dans vos pièces de marché ?

Si la décision politique était déjà prise, j'étais en revanche inquiet quant à sa mise en œuvre sur deux points :

- notre propre capacité à aider les entreprises à trouver le public répondant aux conditions de la clause.
- la charge de travail supplémentaire (administrative et de terrain) qu'impliquent le suivi et le contrôle de la clause sociale.

Le fait de trouver au sein de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud un facilitateur de clauses sociales qui nous conseille sur le sujet, et qui prenne en charge les différents aspects techniques liés à la clause est très rassurant pour un maître d'ouvrage. C'est également rassurant pour les entreprises qui soumissionnent, et ce service permet certainement d'élargir l'accès à la commande publique.

Au final, cela représente plus de 4800 heures d'insertion prévues sur 2 lots qui s'étaleront sur 2011 et 2012. Qu'attendez-vous des clauses sociales et des entreprises attributaires des marchés ?

Que la clause profite aux personnes du territoire en recherche d'emploi. Au delà des heures d'insertion réalisées, l'idéal serait que la clause serve de passerelle à des demandeurs d'emploi afin de leur permettre de se qualifier et/ ou d'accéder à un emploi stable.

En allant plus loin, on pourrait très bien imaginer que ce type de service d'accompagnement à l'insertion puisse bénéficier à toutes les entreprises qui le souhaitent, et soit développé à l'échelle de notre territoire. Il faudrait réfléchir autour de l'idée de labellisation ou de certification.

Plateforme Travailleurs Handicapés de Sablé sur Sarthe

Objectif

Cette plateforme, issue des travaux d'un groupe de travail porté par le Club de Développement du Pays Sabolien, existe depuis janvier 2009. Elle a pour objectif de sensibiliser et accompagner les entreprises de plus de 20 salariés à mettre en œuvre les dispositifs prévus dans la loi du 11 février 2005 dans laquelle les établissements privés et publics sont tenus à une obligation d'emploi d'au moins 6% de personnes handicapées.



en 2011, une deuxième plateforme à vu le jour en Val du Loir, en collaboration avec le S.D.E.S.S.

Résultats

La plateforme compte 25 entreprises adhérentes dont 17 sont assujetties à l'obligation d'emploi de 6% ;

En 2010, 3 ateliers thématiques ont été organisés : visite de l'Entreprise Adaptée (EA) et de l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) du Verger sur le nouveau site du Bailleul ; échange de pratiques sur le maintien dans l'emploi autour d'une expérience de l'entreprise LDC ; la Déclaration annuelle Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés.

Au total, ce sont 47 entreprises ou structures pour 63 personnes qui ont participé à ces ateliers.

Production d'une plaquette de communication envoyée à l'ensemble des entreprises de plus de 20 salariés du territoire Sarthe Sud.

Diagnostic Territorial

Edition 2009-2010

Pour la dernière fois, l'UT-DIRECCTE a animé aux côtés de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud le comité de pilotage (AFPA Transition, Mission Locale Sarthe et Loir, Pays Vallée de la Sarthe, Pays Vallée du Loir, Pôle Emploi et Espace Régional de la Sarthe) chargé de réaliser le diagnostic territorial partagé du Sud Sarthe.

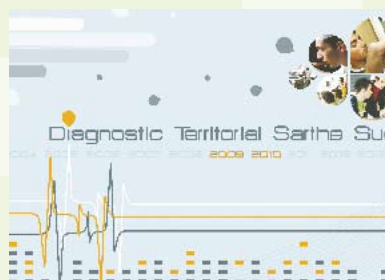
La démarche s'est étalée sur huit mois, d'avril à décembre 2010. Elle a nécessité l'identification et la collecte de nombreuses données venant de nos partenaires.

Ce document imprimé, d'une trentaine de pages, est consultable sur notre site internet (www.maisondeemploi-sarthesud.fr/ss-publications.asp). Il a été largement diffusé et a fait l'objet d'une présentation à l'attention des acteurs socio-économiques du territoire. Une quarantaine de personnes a participé à cette présentation qui a eu lieu le 4 février 2011. Si vous souhaitez un exemplaire du Diagnostic, contactez la Maison de l'Emploi Sarthe Sud.

Edition 2010-2011

Pour cette édition, le comité de pilotage a d'ores et déjà choisi de réactualiser un certain nombre de données sur le marché du travail (la demande et l'offre d'emploi, le taux de chômage, les bénéficiaires du RSA) et la situation économique (l'emploi salarié, l'emploi agricole, l'emploi dans la fonction publique d'Etat et Territoriale, le chômage partiel, les licenciements économiques, les entreprises en redressement ou liquidation judiciaire, les ruptures conventionnelles, la création d'entreprise) et de faire un zoom sur

les dispositifs d'alternance à travers les contrats d'apprentissage et de professionnalisation. Les résultats de ce travail sont attendus pour la fin de l'année 2011.



Troisièmes Rencontres Métiers et Compétences de Château du Loir – 23 novembre 2010

Pour la troisième année consécutive, le SDESS (Syndicat de Développement Economique du Sud Sarthe) et la Maison de l'Emploi Sarthe Sud ont co-organisé les rencontres métiers et compétences en partenariat avec l'Education Nationale, Pôle Emploi, la Mission Locale Sarthe et Loir, le Conseil Régional, l'AEVL (Association des Entreprises du Val du Loir), le Conseil Général, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers...

L'objectif et la cible restent inchangés : présenter aux scolaires, demandeurs d'emploi, salariés, des secteurs d'activité, à travers leurs métiers, qui recrutent et les formations qui permettent d'accéder à ces emplois.

Résultats

4 tables rondes : soins à la personne ; métiers du végétal ; métiers de l'industrie mécanique ; fonctions commerciales.

2 ateliers : recherche d'emploi ou de stage, qu'est-ce qu'une candidature pertinente ? ; la création d'entreprise.

20 stands sur la formation et l'orientation.

1 café des professionnels

600 visiteurs.

10 établissements scolaires partenaires.



Réunions d'information sur le statut autoentrepreneur – Roëzé sur Sarthe – 22 juin 2010

En partenariat avec la communauté de communes du Val de Sarthe et l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique), la Maison de l'Emploi Sarthe Sud a organisé une information collective sur le statut autoentrepreneur. Une quinzaine de personnes y a participé.

Au mois de février 2011, l'ADIE et la Maison de l'Emploi Sarthe Sud ont signé une convention de partenariat en

vue de développer plus amplement ces informations sur l'ensemble du sud sarthe. Désormais, tous les troisièmes jeudis après-midi de chaque mois en alternance à Sablé sur Sarthe, la Flèche et Château du Loir, une information collective, ouverte à tous les publics, est organisée. Pour toute information et inscription, merci de contacter la Maison de l'Emploi au 02 43 92 67 10.

Projet Développement Durable – Alliance Villes Emploi et ADEME

Ce projet, initié par l'Alliance Villes Emploi et l'ADEME, a démarré au premier trimestre 2010. Pour rappel, il vise à anticiper et mieux appréhender les conséquences en matière d'emploi et de formation liées au Grenelle de l'Environnement dans les filières du bâtiment et des énergies renouvelables et du bois. La première filière est travaillée à l'échelon du territoire du sud Sarthe alors que la deuxième, mutualisée avec les deux autres Maisons de l'Emploi, traitera de tout le département.



Concernant la filière bâtiment, l'année 2010 a été consacrée à la mise en place du comité de pilotage du projet, à la sélection et au suivi du prestataire (Cellule Economique Régionale de la Construction) chargé de

réaliser une étude intitulée : « de l'analyse des marchés de la construction durable au diagnostic de la montée en compétence dans les métiers du Bâtiment et des ENR à l'horizon 2014 ». Les résultats de cette étude, ainsi que les travaux des différents groupes de travail, ont été présentés au comité de pilotage le 25 février 2011. L'étude est composée de 5 parties :

- données de cadrage – le Bâtiment et les EnR au cœur de l'économie du territoire ;
- les marchés du bâtiment impactés par les objectifs de performance énergétique et par la qualité environnementale ;
- performance énergétique et qualité environnementale – un impact sur l'emploi dans le secteur du Bâtiment ;
- diagnostic de l'offre actuelle de formation Bâtiment sur le territoire ;
- conclusion – la relation Marché / Emploi / Formation : prévision à l'horizon 2014.

L'année 2011, pour cette filière toujours, est consacrée à la réalisation d'un plan d'actions issu des travaux de l'étude et des échanges entre les nombreux partenaires du projet. Le plan d'actions sera validé par le comité de pilotage le vendredi 24 juin.



Concernant la filière bois, l'année 2010 aura permis d'organiser plusieurs groupes de travail et de rédiger le cahier des charges de l'appel à projets pour la réalisation, à l'instar de la première filière, d'une étude diagnostic. Le cabinet Chorus Consultants a ainsi été sélectionné au mois de février 2011. 4 volets vont constituer cette étude :

- déclinaison du Grenelle de l'Environnement au niveau d'un bassin d'emploi ;
- identification et partage des freins et verrous à l'émergence d'une filière bois ;
- comparaison avec la dynamique locale des acteurs de l'économie et de la formation et le marché du travail ;
- recommandations.

L'étude sera finalisée au mois de novembre 2011 et le plan d'actions sera proposé au début de l'année 2012.



Forum Eco-métiers – 9 mars 2010 – La Flèche

Partenariat : ce forum métiers a été co-organisé avec la Communauté de Communes du pays fléchois, en partenariat avec l'Espace Régional de la Sarthe, le CIO de la Flèche, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Sarthe, la Chambre de Métiers, la Mission locale Sarthe et Loir, Pôle Emploi et le Pays Vallée du Loir.

Objectif : sensibiliser sur les futures opportunités d'emploi liées aux métiers de la croissance verte.

Public visé : scolaires et demandeurs d'emploi.

Modalités : il s'est organisé autour de 4 tables rondes (habitat-construction / traitement et valorisation des déchets / énergies renouvelables et gestion de l'eau) et de 25 stands sur la formation initiale et continue.

Résultats : 650 participants dont 70% de scolaires. 86% des personnes interrogées ont trouvé cette manifestation intéressante. 11 établissements scolaires ont participé.



Forum Emploi / Formation de Pontvallain – 29/30 mars 2010

Partenariat : ce forum annuel est piloté par la communauté de communes du canton de Pontvallain en partenariat avec la Maison de l'Emploi Sarthe Sud, la Mission Locale Sarthe et Loir et Pôle Emploi.



Objectifs : Présenter des secteurs qui recrutent et les formations qui permettent d'accéder à ces emplois. Préparer les personnes qui le souhaitent à passer un entretien d'embauche.

Public visé : demandeurs d'emploi, salariés, scolaires...

Modalités : organisation de 6 tables rondes sur les thématiques suivantes : apprentissage et contrat de professionnalisation ; métiers du commerce ; métiers de l'agriculture et des espaces verts ; métiers de la santé et du médico-social ; métiers du bâtiment, des énergies renouvelables et des travaux publics ; métiers porteurs en Sarthe et dispositifs de formation. 28 exposants et des ateliers projet.

Résultats : 347 personnes ont visité le forum pour 454 visites. 68% de femmes. 222 personnes ont assisté aux tables rondes.

Rencontre avec les entreprises sur le temps partagé – 25 mars 2010

Partenariat : Association Emploi Sarthe, Club de développement du pays fléchois, Cénotis, Par'temps, UT-DIRECCTE, Pôle Emploi.

Objectif : informer les entreprises sur la notion de temps partagé et les avantages du partage de ressources humaines par le biais de groupements d'employeurs.

Résultat : 16 entreprises ont participé à cette rencontre.



AU SERVICE DES INTERIMAIRES : le FASTT

Le FASTT (Fonds d'action sociale du travail temporaire) a souhaité s'associer au réseau national des Maisons de l'Emploi pour mener une expérimentation avec treize Maisons de l'Emploi dont la MDE SARTHE SUD.

Il s'agissait de faire découvrir à l'ensemble des partenaires susceptibles de recourir à l'intérim, la diversité des dispositifs disponibles. En effet, les travailleurs intérimaires peuvent bénéficier de nombreuses mesures d'aide et de soutien à l'emploi (aide à la mobilité, aide à la garde d'enfants, aide au logement ou prêt pour l'accession à la propriété...). Ces mesures sont proposées par le FASTT, organisme paritaire regroupant les agences d'intérim et les syndicats de salariés.

En partenariat avec le PRISME et le FASTT, la Maison de l'Emploi Sarthe Sud a organisé une première réunion le 10 juin 2010 à destination des prescripteurs et utilisateurs de travailleurs intérimaires. Nous avons accueilli 46 personnes sur une centaine d'invitations envoyées, dont pôle emploi, les services sociaux du Conseil Général de la Sarthe, les centres communaux d'action sociale, les associations d'insertion, les agences de travail temporaire, UT-Direccte, les organismes de formation...

Tous sont repartis avec la documentation nécessaire leur permettant à leur tour de promouvoir auprès de leurs agents et services, les actions mises en place et menées par le FASTT présentées par D. Barthlen, notre interlocutrice FASTT.

À l'issue de cette première réunion, certains partenaires ont émis le souhait de poursuivre cette action d'information auprès des principaux intéressés inscrits ou en mission auprès des agences de l'emploi.

C'est pourquoi nous avons organisé 2 réunions d'information à destination des intérimaires en octobre 2010 à Sablé et La Flèche. Nous avons mobilisé les agences intérim de Sablé, La Flèche et Château du Loir (ADECCO, ENTHALPIA, RANDSTAD, ACTUAL, MANPOWER, START PEOPLE) ainsi que Pôle Emploi, pour la diffusion de l'invitation auprès du public concerné. 38 personnes se sont inscrites pour les réunions.

Cette campagne d'information a été relayée par la presse (Ouest France - Maine Libre – Les Nouvelles) et toute la documentation sur les avantages du FASTT est disponible à la Maison de l'Emploi de Sablé, La Flèche et auprès de tous nos points relais sur le territoire Sarthe Sud.



CHÂTEAU-DU-LOIR – CÉRANS-FOULLETOURTE – NOYEN-SUR-SARTHE

La Maison de l'emploi Sarthe Sud a piloté une action destinée aux salariés en contrat aidé au sein des collectivités territoriales du secteur Sarthe Sud.

Ainsi, nous avons proposé la prise en charge financière des frais pédagogiques de formation et avons recueilli les besoins provenant de différentes petites collectivités de notre territoire.

La structure sollicite le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale** pour l'organisation de formations territorialisées.

L'objectif était de permettre aux salariés embauchés en contrat aidé dans les collectivités territoriales (hors Sablé et la Flèche) de bénéficier d'informations sur les métiers et débouchés dans la Fonction Publique territoriale.

- Une journée d'information sur la découverte des collectivités territoriales à destination des agents en contrat aidé dans les collectivités

Nos partenaires nous ont soutenus dans cette mission : les collectivités territoriales Sarthe Sud – DIRECCTE – PREFECTURE – SOUS-PREFECTURE – CNFPT Angers – Pôle Emploi Château-du-Loir – Pôle Emploi La Flèche – Pôle Emploi Sablé-sur-Sarthe et La Mission Locale Sarthe et loir

Trois sessions ont été organisées sur le territoire Sarthe Sud par le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale**

Le 25 octobre 2010
CHÂTEAU-DU-LOIR
15 personnes

Le 4 novembre 2010
CÉRANS-FOULLETOURTE
14 personnes

Le 15 novembre 2010
NOYEN-SUR-SARTHE
10 personnes

Ainsi **39 salariés** ont participé à cette journée de découverte et ont pu bénéficier d'informations et d'échanges avec le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale**.

La présence des partenaires **Pôle Emploi et Mission Locale** en fin de journée a permis aux bénéficiaires d'obtenir de nombreux renseignements concernant leur projet ou leur devenir à l'expiration de leur contrat.

Au regard des évaluations du **CNFPT**, globalement, ces 3 journées ont été intéressantes et bien perçues par les stagiaires.

Les salariés en contrats aidés ont exprimé leurs incertitudes concernant la précarité de leur emploi.

Dans un second temps, nous avons souhaité assurer un suivi post formation :

Le 27 décembre 2010, un questionnaire destiné à interroger chaque stagiaire a été envoyé par la Maison de l'Emploi Sarthe Sud avec un double objectif :

- savoir si des contacts avaient été pris pendant ou après la fin de leur contrat avec les partenaires Pôle Emploi ou Mission Locale.

- connaître leurs attentes par rapport à leur situation actuelle.

Une vingtaine de personnes se sont exprimées en retournant le questionnaire. Il s'avère que peu de salariés en contrat aidé ont pris contact avec les partenaires présents aux sessions, certains d'entre eux attendent la fin de leur contrat pour demander un nouvel accompagnement.

2011... en bref

Un nouveau plan d'actions a été validé par l'Etat et le Conseil Général en avril.

Parmi les actions en cours de réalisation, la MDE Sarthe Sud s'implique particulièrement sur :

- Le suivi de la mise en œuvre des actions suite à l'étude sur l'évolution des métiers de la filière bâtiment pour relever les enjeux de la croissance verte.
- Un diagnostic territorial axé sur la situation de l'alternance.
- Le lancement d'une démarche GPEC-T avec les deux autres MDE du département.
- La montée en puissance des Clauses Sociales.
- La semaine de l'emploi du 17 au 21 octobre 2011.
- Une nouvelle plateforme travailleurs handicapés en Val du Loir.

la MDE Sarthe Sud dans les médias

La MDE Sarthe Sud très présente dans la Presse en 2010

Tout au long de l'année 2010, les initiatives et actions de la Maison de l'Emploi ont été relayées par la presse. **Plus d'une vingtaine d'articles** ont permis de faire connaître nos missions et les collaborations mises en place avec les partenaires et structures liés à l'emploi et au développement économique. Les organisations de forum emploi, le développement des plates-formes TH, les rencontres avec les intérimaires, les réunions employeurs, les mises en place de formations, l'ouverture d'une cyber base... bref le public est informé en continu des actions mises en place sur le territoire Sarthe Sud.



Connaissez vous notre site internet
www.maisondelemploi-sarthesud.fr

MDE info

Depuis septembre 2009, la Maison de l'Emploi Sarthe Sud diffuse tous les mois une lettre électronique d'information. Cette lettre permet à chaque destinataire de connaître les initiatives déployées par les acteurs économiques et sociaux de notre territoire dans le domaine de l'emploi et de la formation. Elle nous permet également d'informer l'ensemble de nos partenaires des actions que nous mettons en œuvre.

Elle est composée d'une revue de presse, des rendez-vous mensuels de la Maison de l'Emploi. Elle informe aussi sur les chiffres liés à l'emploi (statistiques Pôle-Emploi, UT Direccte), les formations mises en place, les forums emploi/formation, les nouveaux sites à consulter, les initiatives prises par les structures liées à l'emploi.

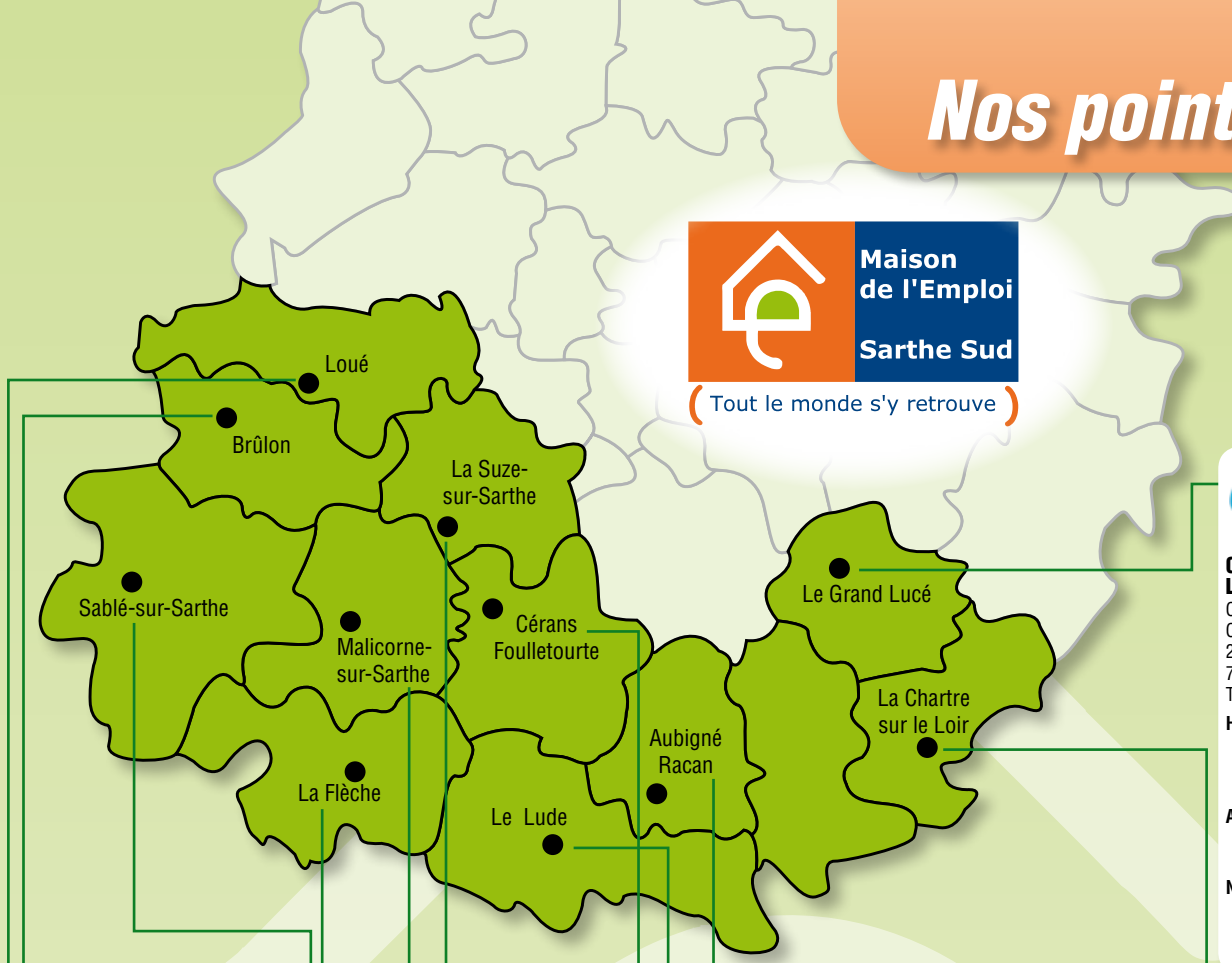
Vous avez des informations à diffuser ? Cette lettre est la vôtre !

Avec plus de 400 destinataires sur tout le territoire, nous pouvons contribuer à faire passer vos informations.

Pour faire passer vos informations ou pour vous abonner à cette lettre mensuelle, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'Emploi Sarthe Sud au 02.43.92.67.10 ou bien par mail : isabelle.chauveau@cg72.fr



Nos points relais



Communauté de Communes Lucé

Centre social Belleville
Centre social rural
2 rue de Belleville
72150 Le Grand-Lucé
Tél. 02 43 40 92 76

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h / 14h-17h
Mercredi 9h-12h / 14h-17h
Vendredi 9h-12h / 14h-17h

Animateurs :

M^{me} COLAS Isabelle
M. RAGAIGNE Yoann

Nombre de poste : 2 postes



Communauté de Communes Vègre et Champagne

Relais services publics de Brûlon
MAIRIE Place Albert Liébault
72350 Brûlon
Tél. 02 43 95 60 28

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h
Mardi 9h-12h / 14h-17h
Mercredi 9h-12h
Jeudi 9h-12h / 14h-17h
Vendredi 9h-12h

Animateur :

M^{me} BRIOT Myriam

Nombre de poste : 2 postes



Communauté de Communes Pays Fléchois

MEFE du Pays Fléchois
3 rue Nicolas appert
72200 La Flèche
Tél. 02 43 94 78 28

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h30-17h
Mardi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi 9h-12h30
Jeudi 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h

Animateurs :

M^{me} CHAUVÉAU Isabelle
M^{me} LEVRARD Françoise

Nombre de poste : 6 postes



Communauté de Communes Val de Sarthe

Service emploi
27 rue du 11 novembre - BP 26
72210 La Suze-sur-Sarthe
Tél. 02 43 77 20 60

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-11h30
Mardi 9h-11h30
Mercredi 9h-11h30
Jeudi 9h-11h30
Vendredi 9h-11h30

Animateurs :

M^{me} DAVEAU Marie-Françoise
M^{me} GAUTHIER Marie-Thérèse
M^{me} MARTIN Patricia
M. BERGEOT Dominique

Nombre de poste : 3 postes



Communauté de Communes du Bassin Ludois

Cybercentre du pays du Loir
Allée de l'ancienne Gare
72800 Le Lude
Tél. 02 43 48 01 10

Horaires d'ouverture :

Mardi 14h-20h
Mercredi 14h-17h30
Vendredi 14h-18h
Samedi 9h-12h / 14h-17h30

Animateur :

M. DEL HEAUME Vincent

Nombre de poste : 1 poste



Communauté de Communes Val de Loir

Centre social les trèfles
Les trèfles
36 rue Gervais Chevallier
72340 La Chartre-sur-le-Loir
Tél. 02 43 44 40 97

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h30
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30

Animateurs :

M^{me} REYMOND Chloé
M^{me} LE CROM Aurélie

Nombre de poste : 2 postes



Communauté de Communes Pays de Loué

Centre d'accueil Communal de Loué
Rue Ricordeau
72540 Loué
Tél. 02 43 21 64 34

Horaires d'ouverture :

Mardi 14h-16h30
Jeudi 14h-16h30

Animateur :

M^{me} ROBIN Annie

Nombre de poste : 2 postes



Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe

Maison de l'Emploi Sarthe Sud
Za « La Martinière »
Route du Mans
7230 Sablé-sur-Sarthe
Tél. 02 43 92 67 10

Horaires d'ouverture :

Lundi 13h30-17h
Mardi 9h-12h30 / 13h30-17h
Mercredi 9h-12h30
Jeudi 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h

Animateurs :

M^{me} LEVRARD Françoise
M^{me} CHAUVÉAU Isabelle

Nombre de poste : 5 postes



Communauté de Communes Pays Malicornais

CC du Pays Malicornais
24 bis rue Victor Hugo
72270 Malicorne-sur-Sarthe
Tél. 02 43 48 07 10

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi 14h-17h30
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h30
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30
Vendredi 9h-12h30 / 14h-17h30

Animateur :

M^{me} MILLION Christelle

Nombre de poste : 1 poste



Communauté de Communes du Canton de Pontvallain

CC du Canton de Pontvallain
Hôtel Communautaire service emploi
11 place Pierre Belon
72330 Cérans-Foulletourte
Tél. 02 43 87 12 16

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h-17h30
Mercredi 9h30-12h30 / 14h-17h30
Jeudi 14h-17h
Vendredi 14h-17h30

Animateur :

M^{me} MASSE Liliane

Nombre de poste : 3 postes



Communauté de Communes Aune et Loir

Cyber base Emploi
2 rue du 11 novembre
72800 Aubigné-Racan
Tél. 02 43 79 44 65

Horaires d'ouverture :

Lundi 9h-12 / 14h-18h
Mardi 14h-18h
Mercredi 9h-12h
Jeudi 14h-18h
Vendredi 9h-12h

Animateur :

M^{me} ROUSSEAU Clémence

Nombre de poste : 2 postes